

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 19 JUIN

LE DRAME DE VICQ

Le drame de Châteauvillain vient d'avoir une seconde édition.

Après le discours de « conciliation » prononcé par M. Constans à Périgueux, il fallait des actes.

Les actes, nous les avons aujourd'hui.

Les lauriers de M. Goblet empêchaient M. Constans de dormir.

Maintenant, le ministre de l'intérieur peut dormir en paix. Il n'a plus rien à envier à son illustre prédécesseur.

Le sang catholique a coulé à Vicq, comme il avait coulé à Châteauvillain.

En défendant les institutrices de leur choix — expropriées contre tout droit, contre toute justice, d'un domicile qui leur appartenait exclusivement — des pères et des mères ont été frappés, brutalisés, blessés par la gendarmerie aux ordres de l'autorité préfectorale, c'est-à-dire du gouvernement.

A Châteauvillain, une femme avait été assassinée, une autre avait été blessée grièvement ; un homme, l'héroïque Fischer, avait failli payer de sa vie son énergie et admirable résistance.

A Vicq, si l'on ne signale pas encore de morts, ce n'est la faute ni de M. Constans, ni de ses agents.

Cinq brigades de gendarmerie ont chargé, sabre au clair, des personnes désarmées, des femmes et des enfants.

Il y a eu de nombreux blessés.

Un femme, en particulier (comme nous l'a appris il y a deux jours une dépêche), a reçu un coup de sabre en pleine figure.

Une autre, enceinte, a été piétinée par les chevaux des gendarmes.

Est-ce assez infâme ?

Est-ce assez ignoble ?

Comme on voit bien là, encore une fois, les résultats du discours de « conciliation » prononcé récemment à Périgueux par M. Constans !

Mais, qu'on ne s'y trompe pas :

L'affaire de Vicq n'est que la conséquence très logique des lois sur l'enseignement.

On fait marcher les gendarmes, on blesse des hommes et des femmes, on viole un domicile privé.

Tout cela pour faire respecter l'abominable loi scolaire votée par les francs-maçons de la Chambre !

Mais la voyez-vous maintenant, la comprenez-vous, la touchez-vous assez du doigt la stupidité, l'imbécillité, la canaillerie de cette loi ?

Elle ne respecte rien, cette loi inique et spoliatrice, ni les volontés suprêmes d'un mourant, ni les vœux de toute une population, ni les droits acquis par de légitimes propriétaires !

Rien n'est sacré pour elle !

On crochete les écoles comme on avait crochete les couvents.

On expulse les Frères et les Sœurs comme on avait expulsé les jésuites, les carmes et les capucins !

Ceci présageait fatalement cela.

Et, pendant que se passent ces choses révoltantes, pendant que le gouvernement se rend coupable de ces attentats odieux, des catholiques — sans doute très sincères — nous supplient de renoncer à nos préférences dynastiques.

Ah ! par exemple, le moment est bien choisi !

La vérité est que le régime actuel est un régime néfaste, abominable, ignoble à tous points de vue, aussi ennemi de l'Eglise que de la France.

Alors, pourquoi ne pas le combattre franchement ?

Pourquoi, lorsque la République (que ce soit celle de Gambetta ou celle de Constans, peu importe !) crie : « le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » — ne pas répondre par cet autre cri de guerre : « La République, voilà l'ennemi ! »

Si, — dès le début de la persécution dont nous ressentons aujourd'hui cruellement les effets — tous les catholiques avaient adopté ce mot de ralliement, nous n'en serions pas où nous en sommes aujourd'hui.

— Que rêvez-vous donc, catholiques naïfs ?

— Une République tolérante ?

— Illusion !

— Que demandez-vous, conservateurs indécis ? — Une République honnête ?

— Chimère !

— Qu'espérez-vous, braves gens sans parti pris, artisans, ouvriers, laboureurs ! — Une République libérale, prévoyante, économe ?

— Rêve insensé !

La République, voyez-vous, — qu'il s'agisse des intérêts religieux, moraux ou matériels du pays, — la République a toujours été et sera toujours, en France, synonyme de persécution, d'oppression, de gaspillage et de ruine !

(L'Anjou.) ALPHONSE POIRIER.

Il y a quinze jours à peine, M. Carnot passait à proximité de Vicq. Il est vraisemblable qu'à raison du voisinage, la commune avait des représentants parmi les spectateurs accourus pour le voir, soit à Langres, soit à Vesoul. Ils auront entendu cette phrase lancée par M. le Président de la République :

« Je me suis donné une mission de réconciliation. Mon vœu le plus cher serait de réconcilier tous les Français. »

Que dira M. Carnot du commentaire donné à sa parole présidentielle par le sous-préfet de Langres ?

Interpellation sur l'attentat de Vicq

Le gouvernement sera interpellé aujourd'hui sur le crime de Vicq par M. du Breuil de Saint-Germain, député de la Haute-Marne.

Les violences qu'on cherchera, en vain, à excuser, en équivoquant sur les abus d'une légalité louche, soulèvent, même dans le parti républicain, une vive indignation.

La Liberté dit :

« Quelle urgence y avait-il donc de trancher

si brusquement et si violemment cette infime question toute locale, au risque de la transformer en question de politique générale ? Croit-on d'ailleurs, par de tels moyens, donner de l'autorité aux institutrices laïques qu'on impose de force à des populations qui n'en veulent pas ?

» Tout cela est maladroit, inopportun, et de plus absolument injuste et oppressif. Tous les gens sensés, honnêtes et libéraux, seront unanimes à protester contre, et, pour notre part, de même que nous n'avons pas ménagé nos éloges au gouvernement lorsqu'il a donné des preuves de modération et d'énergie, nous ne pouvons que joindre notre voix à celles des citoyens qui réclament pour la liberté de conscience, dans son expression la plus large et la plus entière. »

Le Parti National regrette cette « déplorable » affaire de Vicq, et juge ainsi le rôle de l'administration :

« Certes, elle a vaincu et couché sur les positions conquises, mais son inutile victoire lui coûtera certainement plus cher qu'elle ne vaut. Il n'y a pas à dire : à moins qu'on ne se décide à tuer tous les catholiques, il faudra toujours plus ou moins compter avec eux. »

Renée, qui, on le sait, n'est autre que Séverine de l'ancien *Cri du Peuple*, s'élève avec vigueur contre l'attentat républicain.

« Mais on avait pas le droit de voler leur maison à ces femmes, sous prétexte qu'elles portent un voile et un crucifix. Les conditions du legs étaient formelles ; on les avait acceptées, il fallait les subir jusqu'au bout. C'est un vol, un ignoble vol. »

» Et je ne sais rien de plus navrant, pour ceux qui ont incarné en l'idée de République l'idée de Justice, que ces iniquités qui démentent la raison d'être même de la République : le respect de la foi des autres, la liberté de conscience étendue au voisin aussi bien qu'à soi-même, la grande fraternité des croyants — quelle que soit leur croyance ! »

O Liberté ! que de fautes on commet en ton nom !...

La République va même jusqu'au crime, et toutes les arguties ministérielles ne pourront pas faire que l'odieux ne se mêle au ridicule dans cette affaire qui montre l'abîme existant entre les paroles de M. Carnot « représentant la France » quand il voyage, et les actes du gouvernement dont il est l'irresponsable géant.

L'EMPRUNT

La Commission du budget a adopté à l'unanimité moins 2 voix le type de 3 0 0 perpétuel pour l'émission de l'emprunt de 700 millions.

Très probablement même, la Commission portera l'emprunt à 750 millions, chiffre rond, pour permettre d'ajourner la majoration des droits sur l'alcool, et retrouver les 21 millions manquants.

Un rapport spécial sera fait par M. Burdeau sur cette question, de telle sorte que la Chambre pourra se prononcer sur l'emprunt avant les vacances.

M. Hart, syndic des agents de change, a officiellement annoncé hier à ses collègues que l'émission de l'emprunt de 700 millions aurait lieu à la fin du mois de juillet.

Le syndic des agents de change a fait cette communication à ses collègues d'après les instructions qui lui avaient été données par le ministre des finances.

Telle est l'épilogue de la fameuse devise républicaine : ni emprunt ni impôts nouveaux.

MAGISTRATS FIN DE SIÈCLE

Un journal républicain, le *Petit Journal*, nous donne de curieux et tristes mais intéressants détails sur un magistrat que l'affaire Borrás vient mettre en plus triste lumière encore si c'est possible que le fameux président Raisin. Ce magistrat bien fin de siècle républicain, pour le présent procureur de la République à Carcassonne, se trouvait en Corse, dit le journal que nous avons cité, « quand se produisit l'incident des révélations de Guillaumet et Villarubia. Borrás ne doit la vie qu'à cette circonstance fortuite. En effet, si le procureur avait été à ce moment à la tête de son parquet, il n'aurait donné aucune suite à ces révélations. Sa conduite l'a prouvé depuis. »

» Quand il revint de congé, qu'il apprît l'importance attachée par M. de Crozals aux déclarations des deux espagnols, quand il sut qu'on allait commencer une nouvelle enquête, il entra dans une violente colère et jura de défaire tout ce qui avait été fait en faveur de Borrás. C'est d'une personne qui lui a entendu dire ces paroles que nous tenons le renseignement.

» Ce qui est plus facile à contrôler, ce que M. Fallières aura sûrement appris d'ici au jour de l'interpellation, c'est : 1° que M. Mignucci a adressé rapport sur rapport à la Cour pour détruire l'effet des déclarations de Guillaumet et de Villarubia, des démarches de M. Marcou, des conclusions de M. de Crozals ; 2° que lorsqu'un conseiller délégué par la Cour de Montpellier vint à Carcassonne pour procéder à une enquête, il fut circonvenu par le procureur Mignucci et le conseiller Raisin ; on ne lui laissa voir que pendant cinq minutes, au moment de son départ, le substitut qui avait interrogé les deux condamnés et jeté les bases de la seconde instruction ; 3° que six mois après le commencement de la nouvelle enquête, lorsque le parquet de Carcassonne fut consulté sur l'opportunité d'une commutation de peine, le procureur Mignucci, qui devait pourtant savoir à quoi s'en tenir sur la culpabilité de Borrás, eut le courage de conclure à l'exécution. »

C'est un journal républicain, nous le répétons, qui nous donne les états de service de ce magistrat Mignucci, digne en tous points on le voit de servir de compère au président Raisin.

C'est à peine si nous osions reproduire ces honneurs qui semblent n'indigner qu'à moitié le *Petit Journal*. Le milieu gouvernemental dans lequel notre confrère est obligé de vivre lui rend, il est vrai, l'indignation difficile, mais

nous croyons que le public sera moins indulgent pour ces fruits judiciaires de l'arbre républicain.

RETOUR DU TONKIN

Un télégramme de Port-Saïd nous informe que le transport affrété, le *Comorin*, venant du Tonkin et de la Cochinchine avec 950 passagers, est parti pour Toulon avec escale à Alger.

Il y a eu deux morts pendant la traversée jusqu'à Suez. Un troisième décès, celui d'un matelot, s'est produit dans le canal de Suez. Son corps a été inhumé à Port-Saïd.

Parmi les passagers, se trouvent deux jeunes Annamites, que le gouverneur général envoie à Toulouse pour y étudier la médecine.

Les nouvelles que nous donnent du Tonkin ceux qui en reviennent sont loin d'être rassurantes. Nos commerçants, surtout, qui sont établis là-bas, souffrent beaucoup et ne font presque pas d'affaires. Les pirates sont plus audacieux que jamais, et on ne sait vraiment pas quand cet état de choses prendra fin.

Il est toujours entendu, d'ailleurs, parmi nos gouvernants, que le Tonkin est pacifié.

ÉTRANGER

LE CHOLÉRA EN ESPAGNE

De grandes précautions ont été ordonnées par les autorités municipales des villes importantes du nord de l'Espagne, surtout par celles du littoral méditerranéen, de manière à empêcher toute invasion de l'épidémie, qui semble aujourd'hui circonscrite dans une quinzaine de localités de la région de Valence.

On mande de Valence que les médecins Gomez-Reig, Machi et Bartual ont trouvé le bacille virgule de Koch dans les déjections des malades de Puebla et de Rugat.

Les députés de Malaga ont reçu des dépêches particulières les informant que les cas de maladie suivis de mort sont dus à des fièvres infectieuses.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 juin 1890.

Le mouvement de recul de nos rentes s'est accentué. Le 3 0/0 clôture à 91 fr. 82, perdant plus d'un demi-point. Le 4 1/2 0/0 fléchit à 106.60.

Parmi nos grandes valeurs de crédit, le Crédit Foncier s'est relativement bien tenu. Suivant les fluctuations de nos rentes, il oscille entre 1,235 et 1,240. Il est d'ailleurs évident que les actionnaires, un moment inquiets, se sont rassurés. Les réalisations sont devenues beaucoup plus rares et l'écart que nous signalons ne provient que de la spéculation qui tente vainement de prendre sa revanche. Les obligations foncières et communales ont donné lieu à de bons achats. Notons un léger tassement dans les cours de : la Banque de Paris qui s'inscrit à 830 ; la Banque d'Es-

compte à 520 ; le Crédit Lyonnais à 742. Ces cotés peu en rapport avec l'importance des établissements précités doivent encourager des achats qui ne se feront pas attendre.

La Société Générale à 479, les Dépôts et Comptes Courants à 600 sont sans changement.

La Banque Nationale du Brésil progresse à 603.

Le 26 juin courant, la Société française des Télégraphes sous-marins mettra en souscription publique 11,000 actions nouvelles de 500 francs créées en exécution de la décision de l'assemblée extraordinaire du 23 mai 1890. L'augmentation du capital social est la conséquence de l'extension du réseau qui sera, le 31 décembre 1891, complété à 4,683 kilomètres. Les produits sont évalués à 2,303,000 fr. et les frais généraux à 883,000, soit un bénéfice net pour les actionnaires de 1,420,000 fr.

On remarque de bons achats sur les Pierres de Ceylan à 55, et sur les actions des Etablissements Eiffel à 575.

L'obligation des Chemins Economiques est demandée à 408.

NOUVELLES MILITAIRES

On s'attend à ce que tous les régiments de dragons reprennent la carabine et renoncent à l'armement avec la lance.

LA POWDRE SANS FUMÉE ET SES ÉCLAIRS

Les expériences faites à Châlons, en présence du ministre et de généraux, ont été pleinement satisfaisantes, ainsi que nous l'avons déjà constaté. Elles ont permis de conclure que le bruit de la fusillade et du canon ne sera pas sensiblement diminué par l'emploi de la nouvelle poudre. L'invisibilité de la fumée est complète ; mais il semble qu'elle doive profiter plus à l'infanterie qu'à l'artillerie. Lors du tir de la cavalerie, en effet, si l'on n'aperçoit pas de loin la fumée des pièces, leur présence n'en est pas moins accusée par la lueur très vive de la flamme du coup.

Cette lueur, jadis couverte par la fumée, s'aperçoit maintenant très bien quand le temps est tant soit peu sombre et couvert, comme c'était le cas, avec le clair soleil des manœuvres de Champigny ; on n'avait pas remarqué ce phénomène qui ne se produit pas pour l'infanterie.

Il serait curieux que l'absence de fumée dénonce le tir un peu plus que la fumée qui cache l'éclair.

La conséquence est qu'il faudra, pour l'artillerie, recourir plus que jamais à l'emploi du tir indirect ou masqué.

Les autorités militaires russes examinent en ce moment une nouvelle cote de mailles inventée par un général russe. Elle est, paraît-il, à l'épreuve de la balle et du sabre, et — point essentiel — d'une grande légèreté, qui la rend très commode à porter. Les balles

s'aplatiront au contact de la cote de mailles sans même que celui qui l'a revêtue ressente le choc du projectile. Elle coûterait relativement fort peu si elle était fabriquée sur une grande échelle.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LA SECTION DE CAVALERIE DE SAINT-CYR

M. de Freycinet, ministre de la guerre, a décidé — ainsi que nous l'avons annoncé il y a quelque temps — que les élèves de la section de cavalerie de l'École spéciale militaire, promus sous-lieutenants le 1^{er} octobre prochain, iront directement servir dans les régiments ; ils ne seront envoyés à Saumur qu'après une année passée dans les régiments.

ARRIVÉE A SAUMUR D'UNE BATTERIE D'ARTILLERIE

Comme chaque année, une batterie du 33^e d'artillerie quittera Poitiers demain vendredi et arrivera dimanche, dans la matinée, à l'École de cavalerie, pour les exercices du canon.

Cette batterie séjournera à Saumur pendant trois mois.

LE NOUVEAU RECEVEUR DES POSTES DE SAUMUR

Par arrêté ministériel en date du 11 juin 1890, M. Lechevalier, receveur des postes au Havre — Ingouville (Seine-Inférieure), a été nommé aux mêmes fonctions à Saumur, en remplacement de M. Poggi, retraité.

Plusieurs de nos amis en ce moment en voyage, dit le *Figaro*, nous informent que les buffets des gares françaises continuent à laisser beaucoup à désirer. Il est vraiment regrettable que le service des wagons-restaurants ne soit pas organisé dans un plus grand nombre de trains rapides. Suppression d'arrêts inutiles, confort, agrément, tels seraient les avantages dont bénéficierait la clientèle riche de ces trains.

LE REPOS DU DIMANCHE

M. Mame, le célèbre éditeur de Tours, vient d'établir, dans cette ville, une association qui a pour but d'obtenir le repos dominical. Les principaux négociants ont accepté de faire partie de cette association.

LE FROID. — Si la chaleur est longue à venir en France, la température n'est pas — comme on peut en juger — plus clémente chez nos voisins allemands.

Ces jours derniers, à Gressen, les fleurs et les fruits ont été gelés, et à Coblenz, le ther-

momètre est descendu jusqu'à deux degrés au-dessous de zéro.

Nous sommes donc encore plus privilégiés que l'Allemagne du Sud.

LES FÊTES DE LA CROIX-ROUGE A TOURS

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« La magnifique fête hippique et le carrousel militaire qui auront lieu dimanche, au profit de la Société de secours aux blessés militaires (Croix-Rouge), s'annoncent comme devant être des plus brillants.

» Nous avons assisté mardi à une répétition du carrousel qui a admirablement réussi.

» Les cartes d'abonnement s'enlèvent avec rapidité et le Comité d'organisation a dû ordonner l'agrandissement des tribunes.

» Nous ne pouvons qu'engager nos compatriotes à concourir par leur présence à cette solennité charitable et patriotique.

» Le Comité de la Croix-Rouge a pensé que cette année, après les deux belles kermesses données au parc de Grandmont et dont on se rappelle le succès, il fallait offrir à la population, dans la ville même, un autre genre de distraction.

» Un carrousel militaire et une fête hippique étaient tout indiqués, mais devaient entraîner de gros frais.

» Grâce à l'amabilité des autorités militaires, à la générosité de la ville et au concours de tous, le succès est désormais certain. »

LE GÉNÉRAL DE GALLIFFET A NANTES

M. le général marquis de Galliffet, inspecteur général de la cavalerie, est arrivé hier, à 3 heures 3 minutes, à la gare de Nantes. Le général venait de Pontivy, où il a inspecté le 2^e régiment de chasseurs à cheval.

M. le général Fay, commandant le 41^e corps d'armée, accompagné de M. le colonel Raffin, chef d'état-major, du commandant Samel Francfort, de l'artillerie, et du capitaine Dugué, du 3^e dragons, officiers d'ordonnance, attendait M. le général de Galliffet qui est descendu de wagon, tout botté, éperonné, avec, pour seule décoration, la plaque de la Légion d'honneur.

Un officier d'ordonnance, capitaine au 7^e dragons, accompagnait M. l'inspecteur général.

Le général de Galliffet, qui est âgé d'une soixantaine d'années, est très vert, très droit et sec. Les cheveux blancs coupés à l'ordonnance et une moustache grisonnante lui donnent un aspect militaire que ne ferait certainement pas disparaître le vêtement le plus civil.

Le général de Galliffet, le général Fay et le colonel Raffin ont pris place dans une calèche découverte conduite par un cocher et un valet de pied en grande livrée.

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CHARLATAN

PAR ÉLIE BERTHET

— Assez, interrompit Aubertin ; nous savons maintenant ce que vous avez fait, sous prétexte d'aller visiter un malade !... Messieurs, ajouta-t-il en se tournant vers l'assistance, quel parti prendrons-nous ? Faut-il envoyer chercher le commissaire de police pour constater le crime ?

— Non, s'écria Deluzy dont les yeux brillaient de joie ; ce serait un déshonneur pour le cercle... Contentons-nous d'expulser ignominieusement cet intrus... cet escroc !

— Oui, oui, à la porte ! s'écrièrent les autres joueurs.

— Est-ce là votre avis !... En ce cas, Taboureau, commanda Deluzy au garçon du cercle, prenez cet homme par les épaules et jetez-le dehors.

Taboureau, un petit vieux, s'approcha avec une lenteur prudente, mais en donnant à sa figure l'expression la plus terrible. Belcourt,

si abattu jusque-là, se redressa énergiquement.

— Je vais sortir, s'écria-t-il ; mais, de par tous les diables ! que personne ne me touche ou je lui brise les os.

Il était robuste, son attitude témoignait d'une grande détermination. Taboureau se le tint pour dit et n'avança pas davantage, se bornant à exprimer par une pantomime convenable son respect pour l'ordre donné.

Belcourt prit son chapeau et fit quelques pas en chancelant.

— Messieurs, dit-il d'une voix sombre, on m'a condamné sans m'entendre et je cède à la violence... Toutefois, si l'un de vous osait prendre personnellement la responsabilité de l'indigne traitement que je subis, je lui demanderais raison...

— On ne se bat pas avec un grec, répliqua Aubertin ; partez, Monsieur, et ne remettez jamais le pied ici, sinon ce ne sera plus par la porte que vous sortirez !

— Et si vous restez à Orléans, dit un vieux médecin, tâchez de ne m'appeler jamais en consultation, ainsi qu'aucun de mes honorables confrères, car je vous ferai connaître pour ce que vous êtes !

— Et ne vous présentez jamais, ajouta un

fonctionnaire public, dans les maisons que je fréquente, ou bien je raconterai pourquoi vous avez été chassé du cercle.

En présence de cette réprobation universelle, Belcourt baissait la tête ; de grosses larmes roulaient sur ses joues. Tout à coup son regard rencontra l'ancien tanneur qui, pâle et muet, demeurait comme frappé de la foudre.

— Ah ! Monsieur Jolivet, dit-il avec un accent déchirant, vous du moins, vous êtes un homme indulgent et bon ; je vous expliquerai par suite de quelles circonstances fatales...

— Paix ! Monsieur, répliqua Jolivet, dont la figure commune prit une expression imposante : je n'ai pas besoin de vos explications... Je ne vous connais plus, j'ai honte de vous avoir connu, et je remercie Dieu que vous vous soyez montré à moi tel que vous êtes, pendant qu'il n'était pas encore trop tard !

— Je vous en conjure, permettez-moi de vous voir chez vous demain... Je vous raconterai, ainsi qu'à Mlle Victoire...

— Misérable ! ne prononcez pas le nom de ma fille !... Tout est fini entre nous... Partez, et ne reparaissez jamais devant moi.

Belcourt voulut lui adresser de nouvelles

instances, mais on marcha sur lui pour le pousser dehors. Il leva les deux bras vers le ciel en signe de désespoir et sortit précipitamment.

Une vive agitation suivit son départ. On discutait, on s'indignait, on prenait des résolutions violentes.

Le banquier Aubertin s'approcha de Deluzy :

— Tout marche à souhait pour vous, lui dit-il en désignant le vieux tanneur qui venait de tomber anéanti sur un canapé.

Le docteur ne rentra pas chez lui de la nuit, et on supposa qu'il avait attenté à ses jours. « ce qu'il avait de mieux à faire, » disait-on.

IV. — AÎNÉE ET CADETTE

La famille Jolivet habitait, on s'en souvient, une belle et confortable maison sur le bord de la Loire. Cette maison était séparée du quai par une grille en fer et par deux pilastres surmontés chacun d'un lion de bronze. Les lions semblaient se menacer des yeux, d'où l'on affirmait facieusement dans le voisinage qu'ils se regardaient « en chiens de faïence. »

Au fond de la cour, se dressait l'habitation blanche, propre, encadrée de plantes grim-

Les trois officiers d'ordonnance sont montés dans une voiture de place.

A l'arrivée à l'hôtel de Bretagne, où le général de Galliffet est descendu, pendant son séjour à Nantes, un piquet de 50 dragons à pied, sous le commandement d'un capitaine, lui a rendu les honneurs militaires.

Deux sentinelles d'honneur appartenant au 3^e dragons et un maréchal des logis du train sont de permanence à l'hôtel de Bretagne.

A 4 heures, réceptions au corps d'armée.

Aujourd'hui, le général de Galliffet inspectera les troupes de cavalerie de Nantes.

LES CONSCRITS

On lit dans le *Journal de Rennes* :

« Jeudi dernier, le conseil de révision avait lieu à Combourg et des faits très regrettables se sont passés dans la soirée.

« Les conscrits de Guguen, en s'en allant, s'emparèrent du drapeau de ceux de Combourg qui était déposé à la porte d'une auberge.

« Une rixe s'engagea entre les jeunes gens, en face de la briqueterie, près la gare, et plusieurs furent gravement blessés.

« Samedi matin, on apprit que l'un d'eux, le nommé Lemeraire, de Guguen, venait de succomber et que deux de la même commune étaient en danger de mort.

« Une enquête se poursuit en ce moment, et l'on espère pouvoir découvrir les plus coupables, afin que pareils actes de sauvagerie ne se renouvelent pas à l'avenir. »

La *Dépêche bretonne* reçoit de son côté les détails suivants sur ce déplorable événement :

« La prise du drapeau fut cause de la mort d'un jeune homme de Guguen, un des plus faibles, qui fut abandonné par le reste de la bande. Les autres se sauvèrent à l'approche des conscrits de Combourg. Un coup de manche de fouet asséné sur la tête du malheureux Guguenais le renversa, tandis que ceux de Combourg, au nombre d'une vingtaine, continuaient de le frapper et ne le laissaient qu'après l'avoir littéralement tué, puisqu'il succombait à ses blessures dès le samedi matin. Aidé d'un de ses camarades, il avait cependant eu la force de revenir jusque chez lui.

« L'inhumation a eu lieu dimanche soir, après la descente de justice et l'autopsie du cadavre ; une foule assez grande y assistait.

« Que messieurs les conscrits conservent leur ardeur pour une occasion meilleure ! »

MODES D'ÉTÉ

Occupons-nous de ce qu'on portera dans un mois sur les plages. Il faudrait un grand fonds de sagesse pour résister à la tentation des couturières. Ce qu'on fait en vue de la saison sur les grèves et dans les montagnes est de plus en plus joli. Sans nous occuper des belles mada-

mes qui changent de toilette cinq fois par jour à Trou-sur-Mer ou à Cabriol-les-Bains, voici un petit costume pour qui aime ses aises et la simplicité : jupe courte et blouse russe en flanelle ; pour coiffure, bérêt ou grand chapeau de paille. Ou bien le costume genre tailleur en petit drap, très ajusté, manches très épaulées.

Comme toilettes habillées, les hauts volants de dentelles sur transparent de couleur dominante. Complément : une capeline de dentelles ornée de fleurs. On appellera cela s'habiller à l'Espagnole.

Revenons à la ville : les mousselines de l'Inde à dessins pompadour font en ce moment de ravissants costumes de jeunes filles. On les garnit de crêpes plissés et de nœuds de rubans.

Le gant blanc, malgré les hésitations que nous avons signalées, reparait avec ténacité.

Le bas noir se porte toujours, ce qui n'empêche pas les bas de soie de couleur assortis à la robe. Le soulier est toujours verni ou mordoré, à talon plat, peu découvert et garni d'un petit nœud de ruban.

CHRONIQUE AGRICOLE

A propos de la distinction honorifique dont vient d'être gratifié M. Carichou, voici ce que dit un journal spécial, la *Gironde agricole*, sous le titre : ANTI-KYPROS OU ANTI-CUIVRE :

« Les nombreuses lettres que nous recevons relativement au produit dont nous avons parlé dans notre dernier numéro nous obligent à donner à nos honorables lecteurs un complément d'explications.

« Et d'abord, répondons à une objection générale.

« Le vin ainsi traité, nous dit-on, n'est-il pas altéré par l'Anti-Kypros, chargé d'enlever le cuivre et, en somme, le remède n'est-il pas pire que le mal ? »

« A cela (et pour prouver le contraire), nous ne pouvons trouver de meilleur argument que de relater des extraits du compte rendu officiel suivant :

« Dimanche, 11 mai 1890.

« M. Charles Carichou, de Saumur, inventeur de l'Anti-Kypros ou Anti-Cuivre, prétend extraire le cuivre provenant des vignes sulfatées. Pour rendre la chose plus tangible, M. Carichou a, devant les membres du jury, présenté deux fûts dans lesquels, au choix de ces derniers, il a été versé dans l'un d'eux une quantité de 25 milligrammes de sulfate de cuivre (le fût contient 5 litres). Le jury a mis dans un de ces fûts la quantité ci-dessus et M. Carichou a procédé à l'opération suivante :

« Après avoir permis au sulfate de cuivre de se dissoudre dans le vin, il a introduit alors

la quantité d'Anti-Kypros nécessaire pour enlever le cuivre.

« L'opération demandera quatre jours, c'est-à-dire que jeudi prochain, 14 mai, on tirera la quantité de vin nécessaire pour les analyses officielles qui attesteront le résultat de l'opération. »

« Conformément au procès-verbal de la séance du 11 courant, la même commission s'est réunie au siège de l'Exposition culinaire et du grand concours international d'Alimentation générale de Bordeaux, à l'effet de compléter l'expérience en cours sur l'efficacité de l'Anti-Kypros.

« La commission a procédé d'abord à la dégustation du vin traité et de celui non traité par l'Anti-Kypros.

« La dégustation n'a laissé absolument rien à désirer. »

« On sait que, suivant des analyses faites officiellement à Bordeaux, à ce sujet, il n'y avait pas de cuivre.

« Ce n'est pas tout, et, comme sanction définitive, signalons la distinction accordée à l'inventeur par le jury de l'Exposition culinaire du grand concours international d'Alimentation générale de Bordeaux :

MÉDAILLE D'ARGENT

« Avouons maintenant qu'en ce qui nous concerne, nous possédons une quiétude absolue, parce que depuis l'emploi de l'Anti-Kypros, nous pouvons dire : nous buvons du vin sans cuivre.

« Donc, la question d'hygiène est résolue, et c'est quelque chose.

« Après tous ces détails, nous espérons convaincre tout le monde, comme nous le sommes nous-mêmes.

« Donc, à bon entendeur, salut !

« LÉON BARRIS. »

FAITS DIVERS

Il y aura 430 ans, le 22 juin (dimanche), que l'imprimerie a été découverte.

La ville de Mayence s'apprête à célébrer cet anniversaire, en organisant de grandes fêtes en l'honneur de Gutenberg.

LE PETIT-FILS D'UN CONVENTIONNEL

Le corbillard des pauvres, dit un de nos confrères, transportait, l'autre matin, à sa dernière demeure, le corps du jeune Hérault de Séchelles, arrière-petit-fils du célèbre conventionnel.

Après un service religieux des plus simples dans la chapelle de l'Enfant-Jésus, le corps a été transporté au cimetière de Bagnaux, où a eu lieu l'inhumation.

On sait que le conventionnel Hérault de Séchelles, qui appartenait à une famille noble,

il m'a bien soignée quand j'ai eu ma fièvre typhoïde !... Et il m'encourageait, il me parlait si doucement.

— Tais toi ; après le scandale d'hier, je vais devenir la fable de la ville. On assure que c'est un voleur !

— Un voleur ! s'écria Joséphine avec indignation : si l'on peut dire !... Ne sais-je pas ce que c'est qu'un voleur ?... Tiens ! il y en avait un dans l'image que je coloriais ces jours derniers ; c'était un homme très grand, barbu, qui avait un large chapeau, de longues bottes, et une ceinture rouge hérissée de pistolets et de poignards... Hein ! est-ce que M. Alfred ressemble à ce portrait-là ?

— Tu me romps la tête... Je te répète que nous ne devons jamais revoir le docteur Belcourt.

Il y eut encore un silence. Joséphine, un peu confuse, avait l'air elle-même de réfléchir et ne songeait pas à reprendre son crayon. Le salon étant de plain-pied avec le jardin, on y entendait le bourdonnement des insectes qui butinaient sur les fleurs du parterre.

(A suivre.)

moïta avec Danton et Camille Desmoulius sur l'échafaud.

L'oncle du jeune Hérault est le commissionnaire qui se tient devant l'hôtel du journal le *Figaro*.

C'est un ancien typographe qui, après avoir perdu la vue, a obtenu une médaille qui lui permet aujourd'hui de gagner modestement son pain.

PHOTOGRAPHIE DE L'OREILLE

Au sujet de la substitution d'enfants dont nous avons parlé, nous recevons de M. Bertillon, directeur du service d'identification, une lettre intéressante dont nous extrayons le passage suivant :

« Il existe un moyen de rendre les erreurs de ce genre presque impossibles ; il consiste à prendre une description exacte, ou plutôt une photographie de l'oreille de toute personne que l'on veut identifier. Cet organe présente, en effet, dès la naissance, des particularités qui semblent subsister la vie durant et qui sont en si grand nombre qu'il est impossible de rencontrer deux oreilles humaines exactement semblables. »

Avis à qui de droit.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES BARON

DIMANCHE 22 Juin 1890

Une seule représentation donnée par

M. BARON

Premier Comique du théâtre des Variétés de Paris

Avec le concours d'Artistes du même théâtre

LES TROIS ÉPICIERIS

Vaudeville en 3 actes, de MM. LOCKROY et ANICET BOURGEOIS

M. BARON remplira le rôle de *Lapic*, qu'il a joué au théâtre des Variétés.

LE GRAND SUCCÈS DU THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

PARIS-EXPOSITION

Revue en 1 acte, de MM. BLONDEAU et MONRÉAL. (Revue arrangée pour la Tournée.)

TERMINUS-HOTEL

M. BARON remplira le rôle de *Chamouillard*.

LES GIBOULÉES

Vaudeville en 1 acte, de MM. NUITTER et PRÉVEL.

ORDRE DU SPECTACLE : 1. Les Giboulées ; 2. Les Trois Épicieris ; 3. Paris-Exposition.

Pour paraître fin Juin

GUIDE FRANCO-ESPAGNOL

INDICATEUR ILLUSTRÉ

Sur les réseaux des Compagnies

ORLÉANS, MIDI, ÉTAT ET NORD DE L'ESPAGNE

Ce guide, imprimé en français et en espagnol, est édité par la maison A. BELLIER et C^{ie} de Bordeaux. Il contiendra l'horaire des grands parcours, voyages circulaires et à prix réduits, et sera complété par de nombreuses cartes et des notices illustrées sur toutes les villes d'eaux, balnéaires et thermales. Il sera distribué gratuitement dans tous les casinos, cercles, hôtels, etc. Ce sera le Guide-Indicateur le plus complet et le plus attrayant ; il formera 350 pages environ. — Prix : UN FRANC.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Demander

à l'Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

LE PARFAIT GUIGNOLET

Créé en 1632

Par la R. M. MADELAINE GAUTRON

2 f. 40 le litre

Par quantité de six litres : 2 f. 25

Exiger la signature Taveau et C^{ie}.

PAUL RODET, propriétaire-gérant

attrayante que Victoire.

Assise devant une table, elle dessinait un nez romain, auquel elle donnait obstinément la forme et la courbure d'un bec de perroquet ; à la vérité, elle n'accordait pas beaucoup d'attention à son travail, tout en tortillant son porte-crayon entre ses doigts effilés, elle jetait fréquemment les yeux vers sa sœur qui pleurerait tout bas.

Tout à coup, elle repoussa son dessin, sauta sur les genoux de Victoire, et lui prenant la tête dans ses mains, elle l'embrassa avec transport.

— Ne te désolais pas, ma chérie, lui dit-elle, tu reverras ton prétendu. Tu sais comme est papa !... Il crie bien haut, mais il est gentil, et quand on le prie bien... Moi, d'abord, je lui fais faire tout ce que je veux.

— Laisse-moi, Joséphine, répliqua Victoire avec impatience ; tu n'es qu'une enfant, et tu ne comprends rien à ce qui se passe... Ce jeune homme et moi, nous ne devons plus nous revoir.

Et elle se remit à pleurer.

— Mais cela m'ennuie, moi, reprit Joséphine d'un ton boudeur ; j'aimais beaucoup M. Belcourt, il était mon ami. Souviens-toi comme

pantes et de caisses d'orangers. Par derrière, s'étendait un jardin dont les arbres formaient un fond de verdure du plus agréable effet.

Le lendemain du jour de l'événement au cercle du Commerce, les demoiselles Jolivet se trouvaient dans un salon du rez-de-chaussée, tout encombré de fleurs et d'ouvrages féminins. L'aînée, Victoire, semblait avoir vingt ans environ. Elle était grande, bien faite, avec des yeux et des cheveux noirs ; son visage, aux traits réguliers, avait d'ordinaire une expression un peu hautaine, mais, en ce moment, était sillonné de larmes ; et Victoire, les coudes appuyés sur un guéridon, la tête dans ses mains, s'abandonnait aux plus douloureuses pensées.

Sa sœur cadette, Joséphine, bien qu'elle eût près de quatorze ans, en paraissait douze à peine. Elle était grande aussi, mais maigre, dégingandée, avec des mouvements vifs et impétueux, une pensionnaire n'ayant encore rien de la femme. Seulement, on devinait à la fraîcheur de sa carnation, à la finesse de ses traits, à l'éclat de ses yeux bleus, à l'abondance de ses cheveux châtain, que, lorsque la nature aurait accompli pour elle son évolution habituelle, Joséphine pourrait devenir plus

